



Berchem-Sainte-Agathe, le 13 -02- 2014

Mesdames, Messieurs les Conseillers  
communaux

**Cabinet du  
Bourgmestre**

Votre corresp. :  
**Sébastien GYSEN**  
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82  
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@  
1082berchem.irisnet.be

Réf. 056 /2014

**Objet** : Conseil communal du – Interpellation de Monsieur Yondec POLET, Conseiller communal, concernant la collaboration intercommunale « Nord-Ouest » relative à l'enseignement.

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Par la présente, veuillez trouver la réponse à la question de Monsieur Polet concernant la collaboration intercommunale « Nord-Ouest » relative à l'enseignement.

Le Collège est bien conscient de l'impact de la démographie sur ses écoles communales. A ce sujet, il a approuvé en sa séance du 7 janvier 2014, la demande de 4 pavillons complémentaires et provisoires dans le cadre de la circulaire diffusée fin décembre 2013.

Ces pavillons permettront de faire tampon et d'absorber l'ensemble des enfants qui seront vraisemblablement en demande d'inscription pour l'année 2014-2015, en attendant la mise en service de l'école fondamentale avenue du Hunderenveld.

A noter que cette circulaire ne permet que le financement de classes, mais ne prévoit pas de toilettes, cantine, salle de gym etc. Seuls des agrandissements de structures existantes sont éligibles.

**Concernant l'échange d'information en matière d'inscriptions multiples**, actuellement aucune commune bruxelloise n'échange des informations concernant les inscriptions des enfants dans leurs écoles, ni les inscriptions sur liste d'attente.

Sur les 19 communes, seules 5, dont Berchem-Sainte-Agathe, centralisent les inscriptions de leurs écoles communales pour supprimer les doublons au sein d'une même commune.

Par ailleurs, les communes de Saint-Josse, Anderlecht, Saint-Gilles, Forest, Evere et la Ville de Bruxelles ont créé, fin 2013, un groupe de travail intercommunal relatif à la gestion harmonisée des inscriptions dans l'enseignement fondamental. Ils ont assisté le 20 janvier 2014 à une 3ème séance d'information à Bruxelles-Ville relative à ce projet. A cette fin, Bruxelles-Ville expérimente un logiciel du GIAL depuis 5 ans. Leur idée étant de lancer cette procédure pour la rentrée scolaire 2015-2016.

Si cette démarche peut sembler présenter des solutions, elle ne permet pas d'éviter les doubles inscriptions entre différents réseaux et pose un problème d'échange de fichiers et de respect de la vie privée.

Commune de



Berchem-Sainte-Agathe

**Cabinet du  
Bourgmestre**

Votre corresp. :  
**Sébastien GYSEN**  
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82  
Fax : 02 464 04 97

Courriel : [sgysen@1082berchem.irisnet.be](mailto:sgysen@1082berchem.irisnet.be)

Réf. 056 /2014

**Concernant d'éventuels collaborations intercommunales**, des contacts réguliers sont entretenus avec les Echevins de l'Enseignement du Nord-Ouest afin d'examiner toutes les pistes possibles.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,  
Le Secrétaire communal,

  
Philippe ROSSIGNOL

  
Le Bourgmestre,

Joël RIGUELLE